

*Paris, le 29 décembre 2016*

## Fêtes de fin d'années : la DGCCRF maintient sa vigilance

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) publie les résultats provisoires de sa campagne de contrôles menée, en cette fin d'année, sur la consommation de produits festifs.

Cette action de surveillance, mise en place dans le cadre de l' « Opération Fin d'Année », a pour objectif d'assurer la confiance des consommateurs à cette période d'activité commerciale intense et très importante pour de nombreux secteurs de la consommation, en veillant à la sécurité des consommateurs et à la loyauté des transactions afin d'éviter que les consommateurs soient victimes d'abus ou de négligences.

Les contrôles ont été particulièrement intensifiés dans 3 domaines :

- **La loyauté des transactions et la bonne information des consommateurs** : L'information sur les prix, la véracité des offres promotionnelles, l'étiquetage informatif des produits et les règles de sécurité à respecter lors de leur utilisation sont vérifiés.
- **La sécurité des produits non alimentaires** : jouets, sapins artificiels, guirlandes électriques...
- **La qualité, la sécurité et l'information des consommateurs à l'égard des produits alimentaires** : vérification des températures, dates limites de consommation de produits frais...

Cette opération a débuté le 14 novembre et se poursuivra jusqu'au 6 janvier 2017.

Les enquêteurs de la DGCCRF ont **déjà effectué 29 248 contrôles dans 9 218 établissements**. Ces contrôles ont donné lieu à **657 procès-verbaux et 978 injonctions administratives pour les sanctions les plus importantes**. **Le taux d'anomalies s'élève à 21 %**.

Pour rappel, durant l'opération 2014-2015, 34 823 vérifications avaient été réalisées auprès de 11 200 établissements avec un taux d'anomalies de 22 %.

A ce jour, le contrôle de la sécurité des jouets a représenté 2 000 actions contrôles pour un taux d'anomalies est de 5 %.

Quant aux marchés, dont les marchés de Noël, près de 8 200 vérifications ont été effectuées auprès de 3 000 établissements pour un taux d'anomalie de 16 %.

Enfin, dans le secteur de la restauration traditionnelle et rapide, les 4 480 interventions faites auprès de 956 établissements donnent lieu à un taux d'anomalie de 31 %.



Parallèlement à ces opérations de contrôles, la DGCCRF accentue son action pédagogique, auprès des professionnels et des consommateurs, en renouvelant **la brochure destinée à une meilleure information du consommateur avant les fêtes de fin d'année** : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fetes-fin-dannee-2016-conseils-dgccrf>

Elle édite également des dossiers spéciaux tels que celui sur la **sécurité des jouets et les conseils d'achat** : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/securite-des-jouets-dossier-presse-2015>

Contact presse DGCCRF 01 44 97 23 91 - [communication@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:communication@dgccrf.finances.gouv.fr)

